

DEPARTEMENT
GARDDES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE AUBORD N° D2023_04

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	14

Date de la convocation : 23 février 2023

Date de l'affichage : 23 février 2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept février à 18h30
le conseil municipal de cette commune, régulièrement
convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle
Arnaud Beltrame sous la présidence de M. Sébastien TRICOU

Présents :

Mesdames et Jean-Jacques Andrieu, Pierre Philippe Carpentier, Christian Carteyrade, Sylvie Devassine, Mireille Gassier, Fabian Herrero, Josiane Julien, Lebois Didier, Jean-Pierre Matini, Karine Noguera, Isabelle Pinon, Tricou Sébastien.

Procurations : Monsieur Daniel Weyh donne procuration à Monsieur Sébastien Tricou
Madame Kati Moulet donne procuration à Monsieur Didier Lebois

Absents excusés : Messieurs André Brundu et Alain Courtois, Mesdames Elodie Dolhadille Jansen, Isabelle Dos Reis, Françoise Turribio,

En début de séance et en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la désignation du secrétaire de séance : Madame Isabelle Pinon

Compte administratif du budget annexe régie eau et assainissement :

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Sébastien Tricou délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022, dressé par Monsieur André BRUNDU, Maire qui se retire au moment du vote, après s'être fait présenter :

le budget primitif de l'exercice 2022, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice,

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		765 689.14		303 776.72		1 069 465.86
Opérations de l'exercice	287 494.85	128 090.81	526 666.01	430 633.50	814 160.86	558 724.31
TOTAUX	287 494.85	893 779.95	526 666.01	734 410.22	814 160.86	1 628 190.17
Résultats de clôture		606 285.10		207 744.21		814 029.31
Restes à réaliser	85 000.00	123 914.00				
TOTAUX CUMULES	85 000.00	730 199.10				
RÉSULTATS DÉFINITIFS		645 199.10		207 744.21		852 943.31

2° Constate, pour la comptabilité, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement, du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4° Vote pour 14 et arrête à l'unanimité les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Isabelle Pinon

Pour expédition conforme

LE MAIRE

André BRUNDU

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture et publication, le 28/02/2023

